



Fondation
Maison des Champs
de Saint François d'Assise

Reconnue d'utilité publique depuis 1932

Appartements d'Hébergement Temporaire

13, quai de la Garonne
75019 PARIS

Rapport d'Activité

2019

Fondation Maison des Champs

Siège social :
55, rue de Belleville
75019 Paris
Tel : 01 85 08 50 92

www.fmdc.fr
fondation@fmdc.fr

SOMMAIRE

1. Présentation du service.....	p. 3.
2. Evolution de la population accueillie	p. 5.
3. Activité 2019 des AHT.....	p. 7.
4. Evènements principaux de l'exercice 2019.....	p. 8.
Conclusion	p. 9.

1. PRESENTATION DU SERVICE

Organisme gestionnaire

Fondation Maison des Champs

Président du Conseil d'Administration

Pascal SANZ

Directeur général de la Fondation

Jérôme LUCAS

Appartements d'Hébergement Temporaire

13, quai de la Garonne

75019 PARIS

09.64.16.53.38 (4^{ème} étage) / 01.48.03.06.36 (5^{ème} étage)

Directrice du Pôle Solidarités et Action Sociale (Hébergements temporaires, Carrefour des Solidarités et Dispositifs de Nuit) :

Louise Pouget

l.pouget@fmdc.fr

Maitresse de Maison

Sonia Reidor

maitresse-de-maison@fmdc.fr

La Fondation Maison des Champs s'est positionnée depuis 1982 sur l'offre d'hébergement temporaire.

L'offre d'hébergement temporaire de la Fondation Maison des Champs se compose à ce jour de 2 appartements, situés 13 Quai de la Garonne 75019 PARIS.

La Fondation a voulu privilégier le caractère familial de l'accueil temporaire, qui a lieu au sein de deux appartements de type F5, situés au 4^{ème} et 5^{ème} étages d'un même immeuble, pouvant accueillir chacun 5 personnes simultanément.

Chaque appartement se compose d'une entrée, de 3 chambres individuelles et d'une chambre double, d'une cuisine, d'une salle à manger/salon, d'une salle de bain et d'une salle d'eau.

Une équipe de professionnels (infirmiers, aide soignants, ergothérapeutes, psychomotricien, aides à domicile, gardes de nuit) intervient 24h sur 24h au service des bénéficiaires.

Le projet des séjours d'accueil temporaires est le suivant :

Elaboration et coordination d'un projet permettant d'optimiser le temps du séjour en soutenant chaque personne accueillie dans un projet individualisé et grâce aux actions proposées à travers la vie collective. Les professionnels des différents services de la Fondation Maison des Champs (AHT, SSIAD, ESA, Carrefour des Solidarités) sont mobilisés pour faire bénéficier les personnes accueillies aux Appartements d'Hébergement Temporaire de toutes les expertises de la Fondation ainsi que ses réseaux.

Le résident n'est pas soumis à une interruption de son parcours de soins au sein des hébergements temporaires : il est d'une part accompagné par une équipe de soignants dans son hygiène quotidienne, d'autre part pris en charge pour l'organisation de ses rendez-vous médicaux.

Se déplacent également aux hébergements une diététicienne et une kinésithérapeute pour un suivi personnalisé de chaque résident.

Ce projet de développement des activités et de la vie sociale aux Appartements d'Hébergement Temporaire, est organisé sous trois grands aspects :

- ✓ Le résident et son projet : chaque personne accueillie est accompagnée en fonction de son projet de l'après séjour,
- ✓ Le lieu et les activités liées à la vie quotidienne : des rythmes de vie et des rituels propices au bien-être et à la vie sociale ont été élaborés avec l'ensemble des encadrants et mis en place dans les appartements. Chaque moment de la vie quotidienne est propice à la participation active de la personne accueillie à travers des activités liées au savoir-faire (dresser la table, décorer l'espace, plier le linge, participer à la préparation des repas, etc.).
- ✓ Les activités et le renforcement du lien social : des activités de groupe (jouer, s'exprimer, peindre, écouter, partager, chanter etc.) sont proposées quotidiennement aux appartements pour développer un sentiment d'appartenance et donc de sécurité lié à la socialisation des personnes accueillies, et également à l'extérieur avec différents partenaires, dont le Carrefour des Solidarités.

Le rythme de vie des personnes accueillies et leurs habitudes alimentaires sont respectés : les petits déjeuners sont par exemple servis en fonction des heures de lever des personnes accueillies.

Le service veille à favoriser la création et le maintien de liens sociaux entre les professionnels, les personnes accueillies, la famille, le voisinage et leurs amis.

Pour ce faire, un projet d'animation et de développement du lien social a été mis en place. Il se traduit entre autres, par l'organisation de repas à thème (anniversaires, repas de Noël, galette des rois, Chandeleur etc.) et d'animations proposées par les professionnels du Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile.

Ces animations sont un moment d'échange et de convivialité entre les personnes accueillies sur les deux appartements.

Le maintien de l'autonomie est basé sur la stimulation et la préservation des acquis des personnes accueillies en faisant appel aux gestes quotidiens de la vie (cuisine, courses etc.).

Le fonctionnement des appartements d'hébergement temporaire, ainsi que leur finalité, sont en accord avec le projet associatif de la Fondation Maison des Champs, selon lequel « les services de la Fondation Maison des Champs doivent apporter à tous les publics des réponses adaptées telles que :

- l'accompagnement de personnes souffrant de fragilités, d'exclusions ou de solitude,
- l'aide aux personnes en situation de handicap et/ou âgées et atteintes de maladies chroniques invalidantes ».

2. EVOLUTION DE LA POPULATION ACCUEILLIE

Motifs d'entrée 2019

MOTIFS 2019	Nb de personnes	%
Attente EHPAD	6	8,55
Isolement	4	5,70
Maltraitance au domicile	2	2,85
Répit de l'aidant	47	67,15
Sortie d'hospitalisation	6	8,60
Travaux à domicile	5	7,15
TOTAL GENERAL	70	100

Evolution des motifs d'entrée

Motifs	Nombre			%		
	2017	2018	2019	2017	2018	2019
Répit des aidants	38	50	47	53,52	62,5	67,10
Attente d'entrée en EHPAD	4	8	6	5,63	10	8,60
Retour d'hospitalisation ou altération de l'état général	24	4	6	33,80	5	8,60
Travaux, réfection ou nettoyage du domicile	1	1	5	1,42	1,25	7,10
Autres (isolement, etc.)	4	17	6	5,63	21,25	8,60
TOTAL	71	80	70	100 %	100 %	100 %

L'admission de personnes pour le répit des aidants représente 67,14 % des entrées. Les aidants familiaux ou aidants professionnels (SAAD, SSIAD) font toujours autant appel aux structures du temporaire, un besoin de repos est invoqué mais également une hospitalisation prolongée de l'aidant.

L'isolement de la personne âgée est directement corrélé avec les accueils en sortie d'hospitalisation en 2019, en effet il s'agit de préparer un retour à domicile adapté.

Répartition par âge des personnes accueillies

Tranche d'âge	Nombre	%
<60	0	0
60 - 70	9	12,85
70 - 80	16	22,85
80 - 90	14	20,00
90 - 100	31	44,30
>100	0	0
Total général	70	100

La tranche d'âge comprise entre 90 et 100 ans est la plus importante et représente 44,29 % des personnes accueillies.

Répartition par GIR :

GIR	Total	%
1	3	4,29
2	19	27,14
3	29	41,43
4	15	21,43
5	2	2,86
6	2	2,86
Total	70	100

Le GIR moyen des personnes accueillies reste le même qu'en 2018 ; il est à noter que celui-ci reflète une dépendance certaine des résidents amenant à régulièrement réfléchir aux conditions d'accueil les plus favorables.

Les prescripteurs :

PRESCRIPTEURS	Nombre de prescriptions aboutissant à un séjour	%
Cliniques et Hôpitaux	3	4,30
Services de la Fondation dont les hébergements temporaires, familles	48	68,60
Partenaires institutionnels	9	12,85
Partenaires associatifs	1	1,40
Médecins	1	1,40
Organismes tutélaire	8	11,45
TOTAL	70	100

Les principaux prescripteurs sont les familles ainsi que les services de la Fondation Maison des Champs. Il est à noter que sur les 48 demandes, 26 ont pour origines les familles satisfaites de l'accueil proposé à leur proche. Elles réitèrent donc leur demande, et multiplient les séjours de répit.

L'équipe des hébergements effectuent des évaluations de pré admission sur le terrain, une partie de ces évaluations n'aboutissent pas à un accueil. Les raisons principales sont liées à la dépendance de la personne ou à une situation sociale non adaptée à un séjour dans notre structure (grande précarité par exemple).

Environ 30% des demandes n'aboutissent pas sur un séjour temporaire.

Chacune de ces demandes est réorientée vers des professionnels ou des structures adaptées. Les hébergements temporaires à ce jour ne proposent pas d'offre au public de grande précarité.

3. ACTIVITE 2019 DES APPARTEMENTS D'HEBERGEMENT TEMPORAIRE

AHT Garonne (10 places)

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Nombre de jours d'occupation	137	178	185	202	210	182	179	221	257	259	244	268	2 522

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc.
Nombre de personnes présentes sur la période	8	12	11	12	13	12	13	16	13	12	12	11

Activité	2017	2018	2019
Capacité autorisée et installée	10 places	8 places + 2 d'urgence*	8 places + 2 d'urgence*
Nombre de journées prévisionnelles	2 920	2 770	2 725
Nombre réel de journées réalisées	2 648	2 141	2 522
Taux de réalisation du prévisionnel	90.68 %	77.29 %	92.55 %

*réservées aux résidents n'utilisant pas de fauteuil roulant

Sur 2019, il y a eu 74 séjours sur les appartements d'hébergement temporaire de la Fondation.

Augmentation du taux d'occupation en 2019 suite à une réadaptation du projet de service face à l'évolution du profil des personnes orientées et accueillies.

Contrairement à 2018, la durée des séjours augmente, les familles et les professionnels font confiance à l'équipe des hébergements et prolonge les séjours de leurs proches et protégés.

Durée moyenne des séjours en 2019

Durée des séjours	Nombre	%
<1 semaine	10	13,5
1 - 2 semaines	16	21,5
2 - 3 semaines	11	14,5
3- 4 semaines	7	9,5
4 - 6 semaines	13	17,5
6 - 8 semaines	5	7,0
8 - 10 semaines	4	5,5
10 - 12 semaines	2	3,0
8> 12 semaines	6	8,0

4. EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE 2019

Le nombre de journées d'occupation en 2019 est de 2 522 journées.
Soit une augmentation de 399 jours par rapport à l'exercice 2018.

Soit un taux d'occupation sur 8 places de 86.37 %.

L'augmentation du taux d'occupation est liée à plusieurs facteurs :

- **La prolongation de certains séjours à la demande des familles et professionnels**
- **L'adaptation de l'offre des séjours au profil des résidents (augmentation de la dépendance)**

Actions mises en place en 2019

➤ **Animations**

La Maîtresse de maison des hébergements temporaires, avec l'appui de l'équipe et de la Directrice a favorisé les échanges avec le Carrefour des Solidarités de la Fondation Maison des Champs afin de mettre en commun les sorties et loisirs.

Des stagiaires ont été accueillies au sein des hébergements, leur profil médico-social. Leurs projets principalement été tournés autour de l'animation et la stimulation cognitive.

➤ **Accompagnement Social et importance de la place du résident dans un groupe**

La Directrice de l'Action sociale et son équipe, en fonction du besoin des familles et des personnes accueillies, apporte une aide à la constitution des dossiers auprès des services sociaux pour la prise en charge des séjours. A cet égard, cela peut correspondre à une prise de contact avec l'équipe médico-sociale APA en vue d'une réévaluation de la situation de la personne ou encore une aide afin de remplir le dossier de demande pour bénéficier de l'APA. Une réflexion est menée de concert autour de la solution la plus adaptées au besoin et désirs du résident.

Durant le séjour, l'équipe et la Directrice œuvrent à comprendre et appréhender au mieux les besoins des résidents afin de leur proposer des activités adaptées. Le but étant de les valoriser individuellement et en groupe. Cela leur permet d'apprendre ou de réapprendre à exprimer leurs besoins et d'être attentifs à prendre soin d'eux-mêmes.

CONCLUSION

Pertinence de l'objet des appartements d'hébergement temporaire

L'objet des appartements d'hébergement temporaire est en pleine cohérence avec les objectifs du PAERPA (Personnes Agées En Risque de Perte d'Autonomie) et du schéma gériatrique en permettant des sorties d'hospitalisation plus rapides, en contribuant fortement à l'aide aux aidants et en soutenant la personne âgée vivant au domicile.

Les appartements d'hébergement temporaire répondent à une demande croissante due souvent au grand âge, en accueillant des résidents fragilisés pour lesquels un retour au domicile n'est pas envisageable du fait de l'absence de l'aidant ou de la perte totale d'autonomie.